



L'Association Nationale des Juges de l'Application des Peines organise son prochain colloque sur le thème :

LA SURPOPULATION CARCERALE : UNE FATALITE ?

Vendredi 06 décembre 2024

Cour d'appel de Paris
1^{ère} chambre civile
10 boulevard du Palais – 75001 PARIS

Inscription obligatoire.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité pour les intervenants extérieurs et de votre carte professionnelle pour les magistrats et fonctionnaires (prendre la file de gauche pour ces derniers pour éviter les contrôles de sécurité)

PROGRAMME :

- 9H** **Accueil des participants**
- 9H30** **Le mot de la présidente**
Céline BERTETTO
- 9H45** **Approche historique et sociologique de la population carcérale**
Julia SCHMITZ, maître de conférences en droit public à l'université de Toulouse 1 Capitole
Anne PONSEILLE, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Montpellier, CERCOP
- 11H** **Table ronde 1: Les conséquences délétères de la surpopulation carcérale**
- Jean-Claude MAS, directeur de l'observatoire international des prisons*
Dominique SIMONNOT, contrôleure générale des lieux de privation de liberté
Amélie MORINEAU, avocate au barreau de Paris, présidente de la commission Libertés et droits de l'Homme au Conseil national des barreaux

- 12H Echanges avec le public
- 12H30 Pause déjeuner
- 14H00 Accueil des participants / temps d'échange informel
- 14H15 **Quelles peines favoriser dans notre système judiciaire ? Quelle place pour un mécanisme de régulation carcérale ?**
- Elsa FAUCILLON, députée des Hauts-de-Seine (1^{ère} circonscription), groupe Gauche Démocrate et Républicaine, membre de la Commissions des lois*
- 15H00 **Table ronde 2 : Quelles solutions ? Approches nationales et internationales**
- Morgan DONAZ-PERNIER, vice-président chargé de l'application des peines au tribunal judiciaire de Marseille*
Jean-Claude BOUVIER, 1^{er} vice-président chargé de l'application des peines au tribunal judiciaire de Bobigny
Clémence BOUCHART, Responsable du Pôle Comparer, Prison Insider
Edouard FOUCAUD, directeur fonctionnel du SPIP de l'Essonne, vice-président de la CNDPIP
- 16H30 Echanges avec le public
- 17H **Conclusion de la journée : synthèse et perspectives**
Céline BERTETTO
- 17H30 **Assemblée générale de l'ANJAP avec tous les adhérents**
- 18H30 **Fin des travaux.**

NOTRE COLLOQUE EST OUVERT À TOUS

(magistrats du siège et du parquet, auditeurs, assistants de justice, juristes assistants, avocats, CPIP, DPIP, étudiants, psychiatres, psychologues, associations...)

L'INSCRIPTION EST GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE

Ce colloque entre dans le programme de formation continue de l'ENM. Les magistrats doivent s'inscrire en parallèle sur le site, notamment pour la prise en charge de leurs frais de déplacement : [Inscription site ENM](#)

BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE de l'ANJAP 2024

LA SURPOPULATION CARCERALE : UNE FATALITE ?

Vendredi 06 décembre 2024

à retourner par mail aux adresses suivantes :

aida.chouk@justice.fr et celia.bruschini@justice.fr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Demande mon inscription au colloque de l'ANJAP

Signature :